



Culte dominical du 27 décembre 2020

Eben-Ezer : Par un cri, mon Dieu défendra mon héritage

Frère Pamphile Vunda (Pasteur)

1 Samuel 4 : 1 - 11 ; 1 Samuel 7 : 1 - 14 ; Jérémie 49 : 1 - 6

L'année 2020 a eu pour thème « Voilà 20 ans que je te sers ; si je n'avais pour moi le Dieu de mon père, tu m'aurais maintenant renvoyé à vide » Et, l'année 2021 qui commence a pour thème « Mon Dieu défendra mon héritage », entre les deux années se retrouvent Eben-Ezer.

Ce matin, en guise de conclusion sur « Voilà 20 ans... » et en guise d'introduction en passant par le cri qui a tout changé, nous analyserons deux points : La nature du cri pour la défense de l'héritage et Le combat pour la défense de l'héritage

1° La nature du cri pour la défense de l'héritage

Notre société nous apprend depuis les temps anciens qu'une armée qui allait à la guerre poussait des cris de guerre, avant de se lancer au combat et ces cris avaient pour but de motiver les troupes à ne point baisser la garde.

Ce cri de guerre n'est point une garantie de victoire. L'échec peut sanctionner une bataille, un combat. Dans cette bataille contre les philistins, Israël lança un cri de guerre mais malheureusement, il fut battu. Cette lourde défaite les poussa à s'examiner par cette question qu'ils se posèrent : « Pourquoi l'Éternel nous a-t-il livrés aux mains de nos ennemis ? » Par cette question, Israël démontre de sa prise de conscience sur :

- Sa défaite malgré sa motivation.

Quand nous échouons, bien-aimés, revêtons-nous de l'humilité en acceptant nos faiblesses, nos limites.

- sur la cause de sa défaite, à savoir Dieu.

Israël ne baissa point les bras et prit une deuxième initiative, celle d'aller chercher l'Arche de l'alliance, symbole de la présence divine. Ils poussèrent de grands cris de joie, cette fois-ci, à l'arrivée de ladite Arche. Quelle désolation pour ce peuple, une deuxième défaite survint.

Quoi lire de cette situation de double défaite ?

Ils étaient motivés, ils avaient le moral au plus haut point surtout à l'arrivée de l'arche, mais aucune victoire au rendez-vous.

Où était donc le problème ?

Le problème se situait au niveau de ceux qui engageaient le combat, leur qualité de vie. Une vie plongée dans l'immoralité et dont l'échantillon nous est présenté par Hophni et Phinéas, sacrificateurs et fils du sacrificateur Eli (1 Samuel 2 : 12-17,22)

Quelle est ta vie, comment la mènes-tu ?

Voilà le contexte qui nous conduira cette année 2021 sur notre thème l'Eternel défendra mon héritage car lorsque le cri est lancé vers Dieu, ce dernier sort de son silence.

Pourquoi Dieu reste-t-il silencieux face à nos situations ? Nous avons essayé de réfléchir et, voici :

Lorsque les cris lancés vers Dieu ne se fait pas suivre de l'action de Dieu, soit nous ne nous trouvons pas encore dans le timing (temps) de Dieu, soit la nature du cri ne se marie pas avec l'état de la personne qui crie.

Israël avait choisi la carte de la manipulation en apportant l'Arche plutôt de celle du gémissement devant Dieu.

L'on ne manipule pas Dieu !!!

Si notre société va de mal en pis, c'est en grande partie à cause de ces flatteries à tout bout de champs et dans tous les domaines : église, enseignement, administration,...

A l'Eglise, nous disons, Jésus nous a envoyé pour recadrer les hommes ; prière de ne point se laisser dorloter ou dormir devant ces manipulations des quelles que formes soient-elles et d'où qu'elles viennent. Poussons donc, ces cris de gémissements et, Dieu sortira de son silence pour nous sauver de nos problèmes.

Que Dieu défende mon héritage tel est, et doit être notre prière après cette prise de conscience. Les cris de joie ne font rien à l'ennemi mais un peuple qui revient à Dieu en gémissant, voilà ce qui le fait trembler.

Avons-nous perdu ce qui nous revient de droit, notre héritage ? Alors crions !

Laissons Dieu faire son travail et nous, continuons de faire le nôtre car ce que nous avons perdu, nous le retrouverons selon Jacques 4 : 3-10.

Dieu défendra votre héritage !

2° Le combat pour la défense de l'héritage

Si l'héritage s'obtient par la conquête, sa défense et son maintien ne peut se faire que par le combat aussi. La déclaration de l'Eternel sur les enfants d'Ammon constitue un jugement rendu contre ce dernier, dont les détails du procès nous sont fournis par Samuel dans 1Samuel 7 : 5-11. Dans l'affaire Israël contre les enfants d'Ammon et les philistins, l'acte d'accusation porte sur la spoliation de l'héritage d'Israël. Ainsi, par ses moyens de défense, Samuel évoque les dispositions de l'accord de Mitspa entre Laban et Jacob. (Genèse 31 : 41-52). Samuel était l'avocat par qui Dieu, le président de la chambre, est passé pour annoncer des déclarations en faveur d'Israël.

A la croix de Golgotha, Jésus a payé de son sang et c'est ce sang qui crie pour notre cause. Nous ne serons pas toujours sujets de spoliation. Dans la défense de notre héritage, nous avons un excellent avocat, un avocat qui remporte toujours ses procès, Jésus -Christ de Nazareth.